

Les collections pour le public jeunesse et les adolescents

Entretien avec Elisabeth Sauvage, ancienne directrice-adjointe et responsable du service Ressources de la bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair, aujourd'hui directrice de la médiathèque de Bayeux Intercom "Les 7 Lieux". Le service Ressources regroupe la politique documentaire et la communication. Elisabeth a débuté à la bibliothèque d'Hérouville en 2009, comme bibliothécaire, responsable du pôle jeunesse (0-18 ans).

Nous vous conseillons, pour faire un point sur les collections à destination du public « jeunesse » de lire le chapitre « Les collections pour enfants » dans *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*, collection Médiathèmes sous la direction de Mina Bouland.

1. Comment adapter les collections à des publics très divers ?

Le public jeunesse est souvent défini par tranches d'âges :

- Les tout-petits (0-3 ans),
- Les enfants de maternelle (3-6 ans),
- Les enfants de CP, qui débutent l'apprentissage de la lecture,
- Les enfants en classes élémentaires, qui acquièrent graduellement des compétences de lecture,
- Les pré-adolescents.

Je mets à part le public ado, qui a également des collections spécifiques et parfois même un espace particulier. Les éditeurs adaptent leurs livres aux différentes tranches d'âges, et cela se répercute dans les acquisitions des bibliothèques. Mais le but est que chaque lecteur trouve un livre qui lui convienne, même si le livre est noté pour plus jeune.

2. Quelles sont les différences et les similitudes avec les autres collections d'une bibliothèque ?

Les différences :

- Une signalétique simplifiée pour être accessible aux enfants (lecteurs ou non),
- De plus nombreuses présentations en « facing » (déf. : disposition des produits, ici les livres, de manière à ce qu'ils fassent directement face au public).

Les similitudes :

- Le type de classement, avec une distinction par genres en fiction et une utilisation simplifiée de la Dewey pour les documentaires,
- L'indexation (vedettes matières), qui se retrouve également dans le secteur jeunesse.

3. Quels types de médiation sont envisageables ?

- Les accueils de classes, autour d'une thématique ou avec lecture d'une histoire,
- Les tables de présentation (par thématique ou coups de cœur),
- Les Clubs de lecture,
- L'organisation d'un événement ou d'une présentation des prix littéraires (Le prix jeunesse des Incorruptibles¹, par exemple),
- Les Booktubes.

Qu'est-ce qu'un booktube ?

Le booktube est la contraction de deux mots anglais : book, soit livre et YouTube, la plate-forme américaine de vidéo en ligne. L'idée ? Publier des vidéos en ligne pour parler de ses lectures, partager son avis, ses découvertes mais aussi ses coups de cœur. Les booktubeurs sont des passionnés de lecture, amenés à donner des conseils littéraires. Ils se filment la plupart du temps devant leur propre bibliothèque et proposent des critiques décalées et personnelles, en monologue face caméra.

Source : Réseau Canapé

¹ <https://www.education.gouv.fr/le-prix-des-incorruptibles-7316>

L'exemple de la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair

4. Y-a-t-il une équipe dédiée au pôle jeunesse au sein de votre établissement ? Comment fonctionne-t-elle au quotidien ? Quelles sont les interactions avec les autres équipes ?

Depuis l'ouverture de la bibliothèque en 1978 et jusqu'en 2020, il y a toujours eu une équipe jeunesse. Composée de 3 à 4 personnes, elle gérait l'ensemble des acquisitions jeunesse, faisait le service public dans la section, les accueils de classes/petite enfance et construisait, en lien avec l'action culturelle, un programme d'actions pour les enfants. L'équipe jeunesse vivait plutôt en autonomie et la passerelle se faisait sur les actions culturelles.

Depuis 2020, un découplage total s'est opéré dans l'organigramme : il n'y a plus d'équipe jeunesse ou adulte. L'organisation de la bibliothèque s'articule autour de 4 services : Ressources (politique documentaire et communication), Actions aux publics (actions culturelles dans les murs), Actions territoriales (actions et accueils des publics éloignés), Services aux publics. Tout le monde fait du service public partout et accueille des groupes (classes ou adultes, tuiilage en binôme pour les nouveaux).

Concernant les acquisitions, réorganisation totale par binôme d'acquéreurs : tout le monde acquiert un peu de jeunesse, d'adulte et de musique. Nous nous retrouvons et discutons lors des réunions de secteurs trimestrielles.

5. Les espaces dédiés aux différents publics jeunesse sont-ils distincts les uns des autres ? Une signalétique particulière est-elle en place ?

Les différents espaces au sein même de la section jeunesse sont distincts : un coin tout-petits avec une structure en bois « Maison de Mimi », un coin albums, un coin avec les 1ères lectures, les romans et BD. Nous travaillons actuellement sur la signalétique, car nous rouvrons le 1^{er} octobre après 3 mois de travaux prévus dans le cadre d'un réaménagement au sein de la bibliothèque.

6. Quelle est la politique documentaire pour cette collection au sein de votre établissement ?

La charte documentaire est commune à l'ensemble de la bibliothèque. Y sont rappelés les règles d'achat de documents pour les différents publics, les niveaux (surtout pour les adultes) et bien sûr les interdictions de la loi portant sur les ouvrages incitant à la haine.

Les acquéreurs, et maintenant les binômes d'acquéreurs, complètent une fiche domaine pour chaque collection qu'ils suivent : ainsi, les orientations prises sur les fonds sont discutées avec le service « Ressources » puis validées.

7. Quels sont vos partenaires pour mener des projets à destination du public jeunesse ?

Historiquement, les partenaires sont les services municipaux liés à la petite enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles) et l'Éducation nationale (écoles maternelle et élémentaire). Pour Hérouville-Saint-Clair, il y a aussi les centres de loisirs, le programme de réussite éducative, les différents dispositifs d'écoles ouvertes et des partenaires sociaux comme la PMI, le centre parental, le centre socio-culturel, le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), etc.

Le programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire, créé en 2005. Il a pour but la prise en charge individualisée d'enfants âgés de 2 à 16 ans considérés comme « fragiles » sur la base de critères comme l'état de santé psychique, le développement physique et psychologique et l'environnement familial et socioéconomique de l'enfant.

Source : Wikipédia

Pour aller plus loin : Le centre national de la littérature pour la jeunesse

Recensement des prix littéraires jeunesse par le Centre national de la littérature pour la jeunesse : <https://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/prix-litt-raires>

La bibliothèque idéale du CNJL : <https://cnlj.bnf.fr/fr/page-editorial/la-biblioth-que-id-ale>